



EMERGENCE

Dispositif d'Appui
en Prévention & Promotion
de la Santé
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Atelier découverte - en VISIO -

Le partenariat en promotion de la santé Faire le point, créer une carte et suivre l'évolution de son partenariat

28 novembre 2023 de 13h30 à 17h

**Votre partenariat répond-il aux objectifs de votre projet ?
Comment évolue t-il et comment le faire vivre ?**

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un **atelier découverte** pour **faire le point sur votre partenariat** autour d'une action ou d'un projet du secteur de la santé ou du social.



OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Découvrir les ressources sur le partenariat en promotion de la santé, proposées par le dispositif Emergence.
- Découvrir le site internet « Guide'UP » et l'outil « CARTO'partenariat ».
- Echanger sur ses pratiques et questionnements autour de l'analyse d'un partenariat en promotion de la santé.



PUBLICS

Professionnels ou bénévoles souhaitant évaluer leur partenariat dans le cadre d'actions ou projets en promotion de la santé.



INTERVENANTES

Lucie Pelosse & Lucie Supiot, chargées de projets à l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes, co-référentes régionales Evaluation.



CARTO' PARTENARIAT

LIEU

L'atelier aura lieu en **visio-conférence**.
Le lien vous sera envoyé après confirmation de votre inscription.

INSCRIPTION

en ligne avant le **21/11**
sur le [lien du formulaire](#)

*Atelier gratuit sur financement de
l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes*

Renseignements pédagogiques : Lucie Pelosse - IREPS ARA

Lucie.pelosse@ireps-ara.org / Tél. 04 72 00 55 70

Nombre de participants limité à 16 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales](#).